

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Arrêté du 10 novembre 2010 relatif à la dissolution de la compagnie de gendarmerie départementale de Saint-Denis (Réunion) et du peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie de Saint-Denis (Réunion)

NOR : IOCJ1021930A

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales,
Vu le code de la défense, partie réglementaire, III ;
Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15 et R. 15-22 à R. 15-26 ;
Vu la loi n° 2009-971 du 3 août 2009 relative à la gendarmerie nationale ;
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement,

Arrête :

Article 1^{er}

La compagnie de gendarmerie départementale de Saint-Denis (Réunion) et le peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie de Saint-Denis (Réunion) sont dissous à compter du 1^{er} janvier 2011. Corrélativement, la circonscription de la compagnie de gendarmerie départementale de Saint-Benoît (Réunion) est modifiée dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, les gradés et gendarmes de la compagnie de gendarmerie départementale de Saint-Benoît exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2, R. 15-24 (1^o), R. 15-24 (4^o) et R. 15-27 du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 10 novembre 2010.

Pour le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer
et des collectivités territoriales et par délégation :

Par empêchement du directeur général
de la gendarmerie nationale :

*Le général de corps d'armée,
major général de la gendarmerie nationale,*

L. MULLER

ANNEXE

COMPAGNIE	SITUATION ACTUELLE	SITUATION NOUVELLE
Saint-Denis	PSIG Saint-Denis BT Saint-Denis BT Sainte-Marie BT Suzanne BT Rivière-des-Pluies	(dissolution)
Saint-Benoît	PSIG Saint-Benoît BR Saint-Benoît BT Bras-Panon BT La-Plaine-des-Palmistes BT Sainte-Rose BT Salazie BT Saint-Benoît BT Sainte-Anne	PSIG Saint-Benoît BR Saint-Benoît BT Bras-Panon BT La-Plaine-des-Palmistes BT Sainte-Rose BT Salazie BT Saint-Benoît BT Sainte-Anne BT Saint-Denis BT Sainte-Marie BT Sainte-Suzanne BT Rivière-des-Pluies